

République de Côte d'Ivoire

**Ministère de l'Environnement
et du Développement Durable**

**LA COMMISSION NATIONALE
DU DEVELOPPEMENT DURABLE (CNDD)**

**Patrick Pedia
Secrétaire permanent**

Contenu

- Descriptif



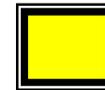
- Mission



- Objectifs



- Difficultés



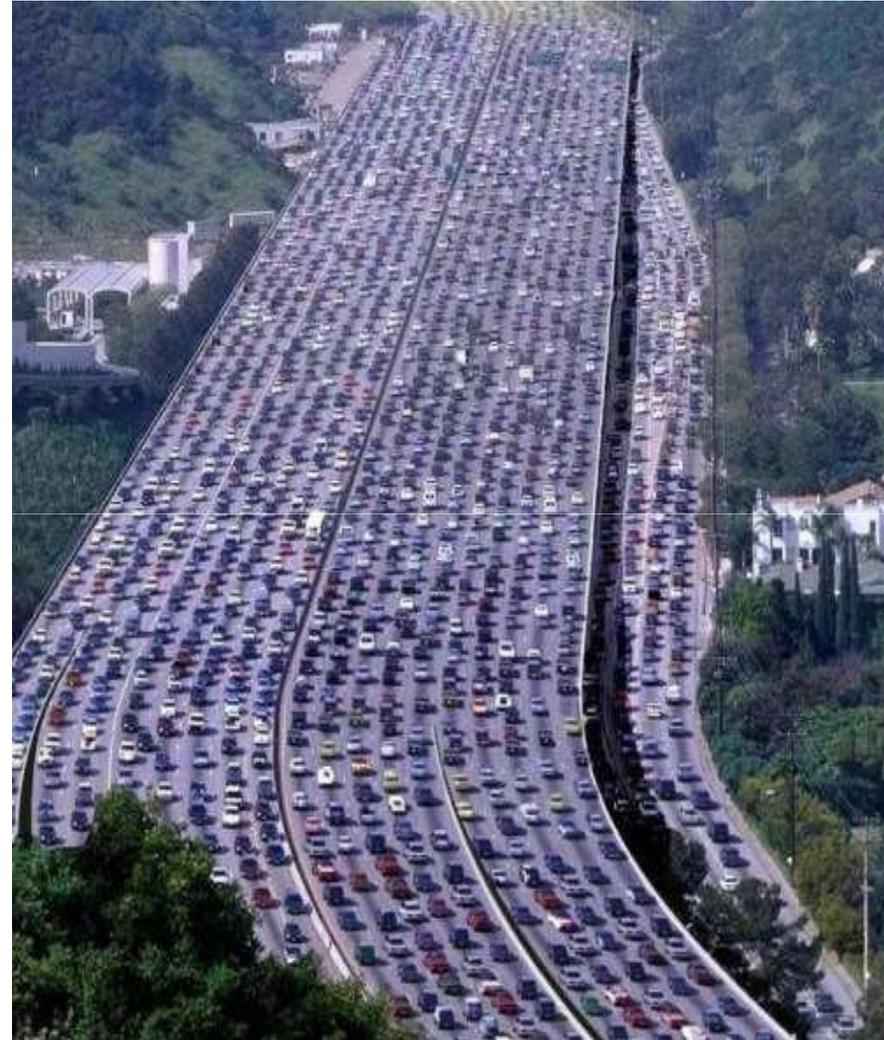
- Diligences



L'empreinte écologique dépasse la capacité de régénération de la terre



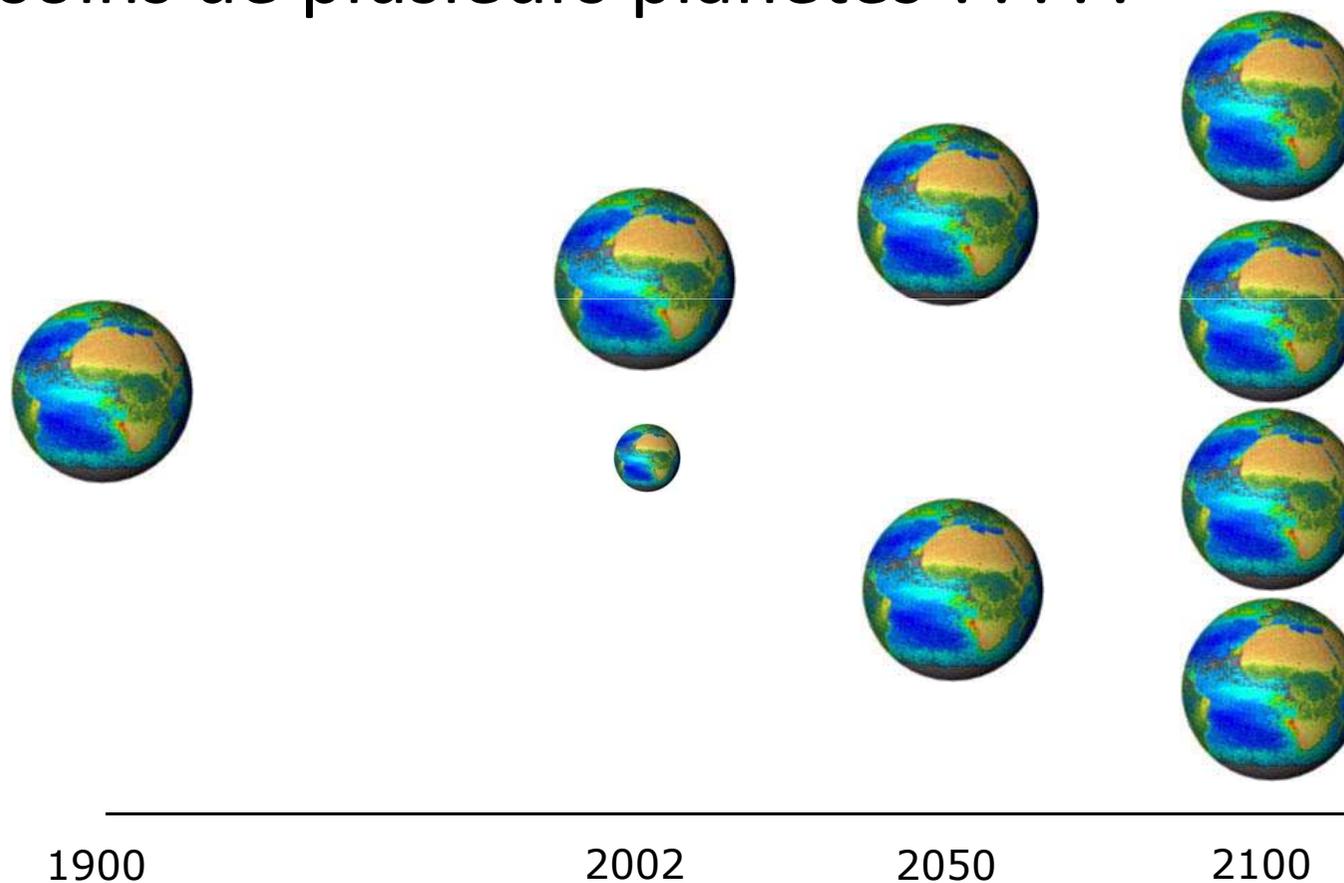
- Surconsommation des ressources y compris les énergies fossiles;
- L'Homme transforme les ressources en déchets plus rapidement que la nature ne transforme les déchets à nouveau en ressources;
- Dysfonctionnement des mécanismes de régulation de la nature.



L'empreinte écologique dépasse la capacité de régénération de la terre



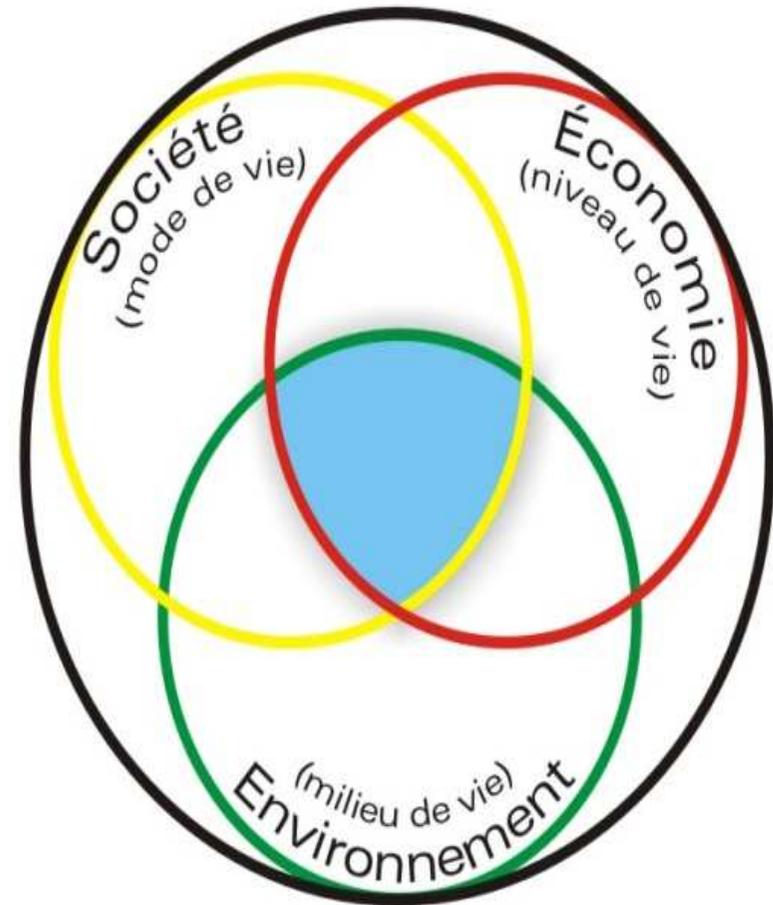
- Besoins de plusieurs planètes ?????



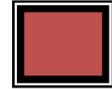
Développement Durable, une nouvelle vision du développement



un développement qui répond aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ».



Acteurs et contribution au changement



Pouvoirs publics

- Concevoir des politiques, plans et stratégies cohérentes avec les objectifs du DD
- Créer les conditions pour que les autres acteurs (entreprises privées, citoyens, société civile), contribuent l'instauration du DD ;
- Produire des biens (société d'Etat) et services (administration) de façon durable ;
- Mesurer les progrès accomplis, en informe les parties prenantes ;
- S'acquitter de ses obligations internationales en la matière.

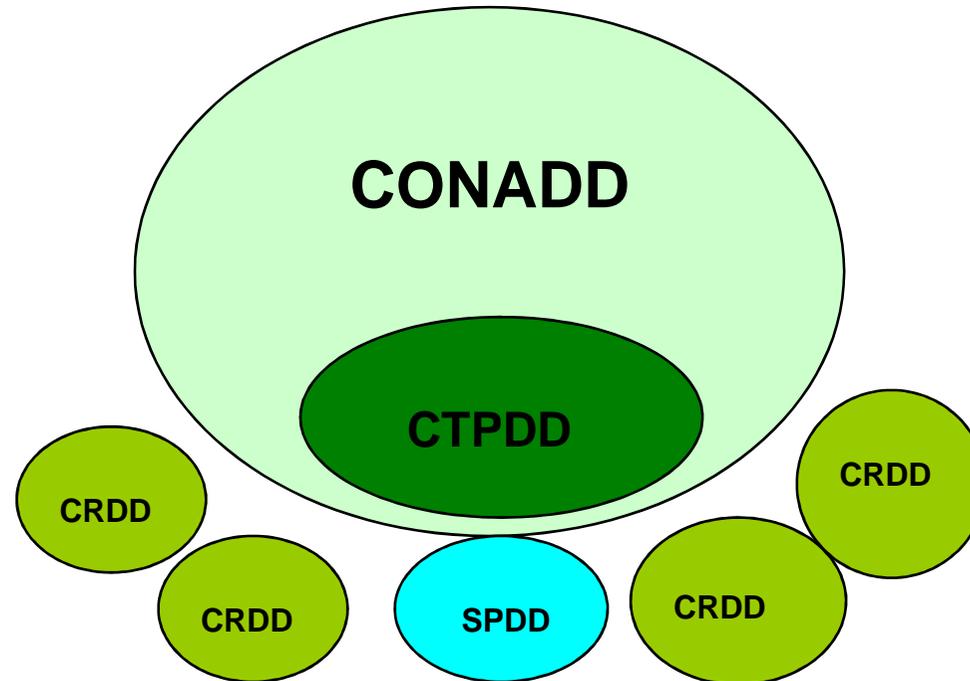
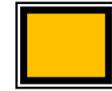
Citoyen, grands groupes

- Partager et soutenir les objectifs et initiatives gouvernementales ;
- Avoir des gestes et comportements quotidiens compatibles avec les exigences du dd ;
- Participer aux processus de prises de décisions qui les concerne.

Secteur privé

- Produire des biens et services de façon durable ;
- Faire face à leurs responsabilités sociétales et écologiques ;
- Contribuer à la lutte contre la pauvreté et à la création d'emplois en investissant dans des filières vertes.

Cadre institutionnel



CO.NA.D.D. : Conseil National du Développement Durable

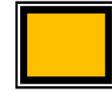
C.T.P.D.D. : Comité Technique de Pilotage du Développement Durable

C.R.D.D. : Comités Consultatifs Régionaux du Développement Durable

S.P.D.D. : Secrétariat Permanent du Développement Durable

Missions de la CNDD

- Décret n°2004-649 du 16 décembre 2004



Fonctions consultatives

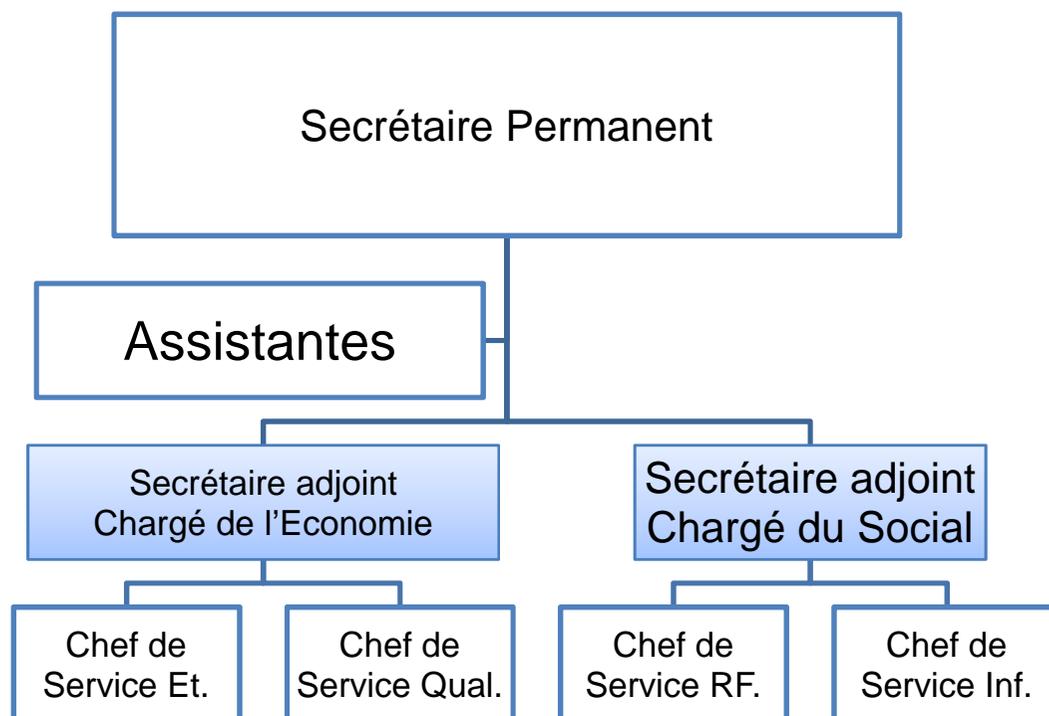
1. Favoriser la **concertation** entre les différents acteurs
2. Promouvoir la **participation des populations** à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques et stratégies durables ;
3. **Emettre des avis** sur toute politique ou stratégie susceptible d'affecter les dimensions environnementales du développement durable,

Fonctions opérationnelles

1. **Proposer la stratégie** nationale du développement durable ;
2. **Assurer le suivi** de la mise en œuvre des politiques et stratégies relatives au développement durable
3. **Préparer toute mesure** tendant à éviter le gaspillage et les modes de production et de consommation non viables ;
4. **Favoriser la mise en œuvre** de technologies propres.

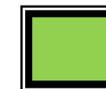


Le Secrétariat permanent



Fonctions :

- Administratives,
- Conseil et
- Point focal de la Commission des Nations Unies pour le Développement Durable



Objectifs et résultats/produits obtenus

Faire connaître les avantages et les enjeux du développement durable

- Les membres de la CNDD sont informés avantages et enjeux du DD
- Les parties prenantes sont informées sur les modes de consommation et de production durables

Organiser la promotion du développement durable

- Projet de Loi sur le développement durable
- La stratégie de développement durable est disponible

ORIENTATIONS STRATEGIQUES

OBJECTIFS STRATEGIQUES

1-Information, sensibilisation, participation / gouvernance

1-1-Faire connaitre les valeurs du DD à la population

1-2- Créer les conditions de la participation de la population aux processus de prise de décision

2- Education et formation

2-1- Introduire l'éducation pour le DD dans le système éducatif formel

2-2- Favoriser la prise en compte du DD dans le système éducatif non formel

3-Faire de l'Etat l'avant-garde du développement durable

3-1-Mobiliser au plus haut niveau les pouvoirs publics

3-2-Améliorer la cohérence des politiques

3-3-Intégrer le DD dans le fonctionnement de l'administration centrale et des établissements sous tutelle

4-Villes, Collectivités territoriales et aménagement durable du territoire

4-1-Intégrer les principes du DD dans la gestion des communes et autres collectivités territoriales

4-2 Renforcer les capacités des acteurs locaux (conseillers généraux, maires, etc...) dans la mise en œuvre du DD au niveau des collectivités territoriales

ORIENTATIONS STRATEGIQUES

OBJECTIFS STRATEGIQUES



5-Mise en place d'un environnement réglementaire, financier, fiscal et institutionnel plus propice au développement Durable

- 5-1-Consolider le cadre juridique et réglementaire du DD
- 5-2-Mettre à niveau le dispositif institutionnel
- 5-3-Instaurer une fiscalité favorable aux initiatives volontaires

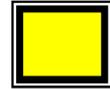
6-Engager la société dans une économie respectueuse de la planète

- 6-1-Mettre en place les conditions permettant aux entreprises d'assumer leurs responsabilités écologiques et sociétales.
- 6-2- Développer les « filières vertes » pour la production des biens et des services

7- Coopération régionale et internationale

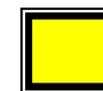
- 7-1-Assurer une participation significative lors des rencontres régionales et internationales sur le DD
- 7-2- Développer une stratégie de coopération internationale

fonctionnelles



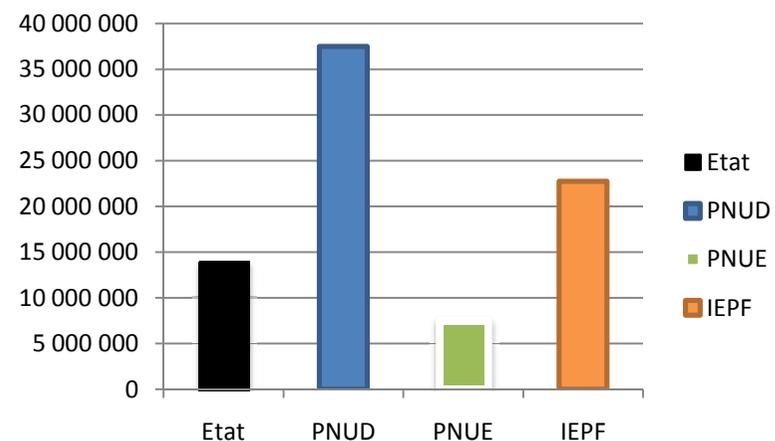
- **Taille de la commission** vise à impliquer toutes les parties prenantes, mais demeure une contrainte au regard des moyens;
- **Connaissance insuffisante** du développement durable limite les possibilités de remplir la fonction de force de proposition
- **Vision** marginale et **inadéquate** des autres parties prenantes.

Ressources limitées

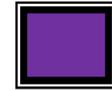


Equipement	Quantité
-Micro-ordinateurs	10
- Portable	01
-Téléphones	5
- Tél:/Fax	01
- Scanner	1
- Imprimantes	06
- Vidéo projecteur	01
- Photocopieur	01
- Véhicule	00

Catégories de personnel	Nombre
Agents techniques	7
Agents administratifs	2
Stagiaires	1
	10



Diligences...



- Organiser l'atelier de validation de la stratégie de communication du PRB UEMOA;
- Mise en place de la task force pour préparer Rio +20 (juillet);
- Validation nationale de la SNDD et adoption par le Conseil des Ministres (août-septembre);
- Initier l'étude relative en vue du développement des « filières vertes »;
- Signer le protocole sur l'accès et le partage des avantages;
- Faire élaborer la stratégie de communication sur le DD;

« le développement durable est le nouveau nom de la paix » (dixit Ahmed Djohglaf).

Promouvoir les objectifs du développement durable, satisfaire les besoins des populations, trouver des compromis quand le consensus est fugace, c'est saper la base des évènements, de tous les évènements conflagrants.

C'est à notre portée.

MERCI